

L'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée annonce le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre du nouveau groupe scolaire des Fabriques



L'EPA Euroméditerranée assure la maîtrise d'ouvrage du futur groupe scolaire « Les Fabriques » comme ce fut le cas pour la construction du groupe scolaire Ruffi.

Prévu pour une ouverture à la rentrée scolaire 2024, ce nouveau groupe scolaire viendra s'intégrer au cœur du quartier des fabriques, développé dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Littorale située dans le 15ème arrondissement de Marseille.

D'une surface prévisionnelle de **3 500 m² SHO** et de **2 200 m²** d'espaces extérieurs, il intégrera une **école maternelle de 7 classes**, une **école élémentaire de 10 classes** et un **logement de fonction**.

Le jury qui s'est tenu le 15 septembre dernier a classé les **4 projets des équipes admises à concourir** selon les critères suivants :

- Qualité architecturale
- Adéquation au programme général et aux exigences réglementaires
- Qualité environnementale et Développement Durable
- Economie du projet et planning

Au regard de ce classement, le jury a désigné le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre : il s'agit du groupement ayant pour mandataire **le cabinet d'architecture BRENAC, GONZALES ET ASSOCIES**.

A l'issue d'une procédure de négociation qui va s'entamer avec le lauréat, un marché de maîtrise d'œuvre devrait être conclu d'ici la fin de l'année 2020.

Contacts presse :

Alexandre Sorrentino – alexandre.sorrentino@euromediterranee.fr – 06 85 05 16 47
Elise Séméria – elise.semeria@euromediterranee.fr – 06 77 03 28 20